

Infos

Saint-Péray

décembre 2022

1

PREMIERS "ATELIERS CITOYENS" DE SAINT-PÉRAY

Lundi 7 novembre, les élus ont convié les habitants aux premiers « Ateliers Citoyens » au CEP du Prieuré.

La municipalité, dans une démarche de démocratie participative et de prise en compte de tous les besoins exprimés par les citoyens, avait choisi 3 thèmes: Urbanisme, Finances et Mobilités.

Malgré une faible participation, de très intéressants échanges ont pu ainsi avoir lieu entre les saint-pérollais et leurs élus.

De nouvelles rencontres seront programmées en 2023. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie.



2

LE DEVOIR DE MÉMOIRE DU 11 NOVEMBRE

Les saint-pérollais sont venus nombreux pour la commémoration de la Victoire et de la Paix, rendant ainsi hommage à tous les soldats morts pour la France.

Le cortège est parti de la mairie pour rejoindre le monument aux morts. De nombreux jeunes du collège et des écoles de la commune, accompagnés de leurs enseignants, ainsi que du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et des représentants d'associations avaient aussi tenu à honorer l'invitation de la mairie et de l'UFAC (Union Fédérale des Anciens Combattants).

Le traditionnel dépôt de gerbes a eu lieu après la lecture émouvante de textes par les enfants. Les personnes venues nombreuses témoignent de l'attachement au devoir de mémoire de cette période difficile de notre histoire.

Merci à l'harmonie de Saint-Péray, aux représentants du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Péray, à la police municipale, aux représentants du monde combattant, et à l'ensemble des porte-drapeaux de leur présence. Merci aux collégiens pour leur participation très remarquée ainsi qu'aux élèves des écoles élémentaires de la commune.

Merci particulièrement au président de l'UFAC, Philippe Lusson ainsi qu'à son équipe pour leur aide à l'organisation de cette journée de commémoration et de souvenir.



3

PETIT-DÉJEUNER AVEC LES NOUVELLES ENTREPRISES LOCALES

Chaque année, la municipalité accueille les entreprises nouvellement installées sur la commune pour un petit-déjeuner convivial, afin de mieux faire connaissance.

Aussi, c'est dans une ambiance chaleureuse que les professionnels fraîchement installés sur la commune et les élus se sont retrouvés, le 17 novembre en mairie, autour d'un café.

Ce fut l'occasion d'échanger sur les différents projets concrets et les actions portés par l'équipe municipale en faveur du développement économique local et, pour les nouvelles entreprises de présenter leur activité.



4



INSTALLATION DE FONTAINES À EAU

La commune a installé plusieurs fontaines à eau afin de permettre au saint-pérollais de se désaltérer. Ainsi, trois fontaines ont pris place: l'une au Bowl, une deuxième dans l'aire de jeux, parc Henri Richard et une troisième à côté de l'espace Mialan.

N'hésitez pas à les utiliser tout au long de l'année.

5

ACCUEIL DES NOUVEAUX SAINT-PÉROLLAIS

Samedi 26 novembre, le maire et quelques élus ont accueilli les nouveaux saint-pérollais autour d'un café. C'était l'occasion de présenter devant plus de 30 personnes l'équipe municipale, les services et infrastructures de la commune, l'intercommunalité, les différents travaux et projets en cours ou à venir, les événements et les animations qui jalonnent l'année sur Saint-Péray.

Ce moment convivial a permis de renouer avec la tradition, qui permet chaque année d'accueillir les nouveaux arrivants. Chaque participant est reparti avec un certain nombre d'informations utiles pour vivre à Saint-Péray.



6

MIEUX CONNAÎTRE LE TRAVAIL DES AGENTS MUNICIPAUX

Ce mois-ci: La crèche "Les Loupiots"

Le multi-accueil "Les Loupiots" réunit dans un même lieu les services d'un accueil régulier et d'un accueil occasionnel. 12 agents mettent leurs compétences au service des enfants.

"Les Loupiots" c'est:

- Une première expérience de la vie en collectivité pour le jeune enfant.
- Un lieu d'éveil, de socialisation et d'apprentissage vers l'autonomie.
- Contribuer au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant avec un souci de prévention, d'écoute et de soutien aux familles.

Le multi-accueil "Les Loupiots" accueille les enfants de 2 mois et demi à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. La crèche a un agrément de 30 places et 50 enfants sont inscrits.

Pour toute inscription ou information:

Téléphone: **04 75 40 64 20**

Mail: lesloupiots.creche@st-peray.com



7

LA FÉÉRIE DE NOËL S'EMPARE DE SAINT-PÉRAY !

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas, c'est en mode "féérique" que Saint-Péray va célébrer Noël. Le week-end du 9, 10 et 11 décembre, notre commune ouvre le bal des festivités.

Dès la nuit tombée, la commune revêt ses habits de lumières et s'anime grâce à la magie de Noël: patinage artistique, Gospel, feu d'artifice, marché de Noël, des animations pour le plus grand plaisir de tous.

Vendredi 9 décembre

Animations place de l'hôtel de ville à partir de 17h

- Atelier par Agnès des "Carnets d'Agnès": décorations en pain d'épices dédiées aux enfants
- Atelier confection de boules de Noël par Caroline de "l'Atelier Père Noël" réservé aux enfants
- Stand de l'UCIAL
- Rôtie de châtaigne et vente de plats chauds
- Stand du fleuriste "Simplement nature" - vente de couronnes de Noël
- Atelier selfie photos par "Mélodie Photos"
- Balades à poney du centre équestre "La Syrah"
- Ambiance musicale avec le "Cartoon show"
- 18h45: Spectacle de patinage
- 19h30: Feu d'artifice tiré de Beauregard
- 20h30: Soirée Gospel

Samedi 10 et dimanche 11 décembre

CEP du Prieuré

8^e édition du Marché de Noël avec de nombreux exposants:

- Samedi: 14h - 18h
- Dimanche: 10h - 18h



INFOS EXPRESSES

5 DÉCEMBRE : Hommage aux victimes de la Guerre d'Algérie et aux combattants du Maroc et de la Tunisie - 11h
Place du Souvenir Français.

9-10-11 DÉCEMBRE : Saint-Péray en mode féérique.

14 DÉCEMBRE : Conseil Municipal - 20h
Salle d'Honneur

18 DÉCEMBRE : Les Foulées de Noël - 17h
Place de l'Hôtel de Ville



Pour vous inscrire

10 JANVIER :
Vœux du Maire - 19h - CEP du Prieuré.

Retrouvez tous les détails et horaires sur le site internet et la page Facebook de la Mairie de Saint-Péray.

DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

www.unfuturpoursaintperay.blogspot.com

N'hésitez pas à faire connaître cette lettre d'information autour de vous !

Inscription à la lettre d'information : www.st-peray.com

Éditeur: Mairie de Saint-Péray – Directeur de publication: J. Dubay, Maire. – Rédacteur: F. Gerland.
Crédits photos et textes: Mairie de Saint-Péray. – Conception: Impressions Modernes.